



CNS

...Le sens du vent



## AVIS DE COURSE

Jeux Nationaux Sport d'Entreprise

9 et 10 mai 2019

Anse Madame

Autorité organisatrice : Cercle Nautique de Schoelcher

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV).
- 1.3 Les règlements fédéraux.

### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FF Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 Cette régata se disputera en course en flotte ou en inter série en fonction du nombre d'inscrits et des bateaux utilisés. Le format de course sera précisé au moment des inscriptions.
- 3.2 La régata est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) : LASER pico -Laser 4.7 et laser radial. Les bateaux seront fournis par l'organisation.
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFSE valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ;
  - ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

- Pour les martiniquais : 30€ d'inscription pour prendre part aux jeux nationaux et 150€ de surcoût pour les épreuves de voile (comprenant la mise à disposition des bateaux).
- Pour les non-martiniquais : 100€ d'inscription pour prendre part aux jeux et 150€ de surcoût pour les épreuves de voile (comprenant la mise à disposition des bateaux).

### 5. PROGRAMME

#### 5.1 Confirmation des inscriptions

Les inscriptions nominatives seront transmises par la Fédération Française du Sport d'Entreprise à l'organisateur au plus tard 1 mois avant la première journée de compétition.

5.2 Jours de course :

Dates	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement
09 Mai	09h00
10 Mai	09h00

**6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées à la confirmation des inscriptions.

**7. LES PARCOURS**

7.1 Les parcours seront de type : banane ou côtiers.

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

**8. CLASSEMENT**

**8.1 Nombre de courses à valider pour constituer une série**

1 course doit être validée pour constituer une série.

**8.2 Courses retirées**

- (a) Quand moins de 3 courses ont été validées le score du bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.
- (b) Quand plus de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

**9. COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course, ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

**10. PRIX**

Des prix seront distribués aux trois premiers de chaque série.

**11. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**12. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE**

En participant à cette épreuve, le concurrent autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée "Jeux nationaux sport entreprise", à laquelle le concurrent participe et à utiliser sans compensation son image et son nom sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

**13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le club nautique au :

Tél : 0596 612083 ou fax 0596615751 ou par mail : [cerclenautique-schoelcher@wanadoo.fr](mailto:cerclenautique-schoelcher@wanadoo.fr)

Web : [www.cnschoelcher.net](http://www.cnschoelcher.net)



**CNS**

...Le sens du vent



## JEUX NATIONAUX SPORT ENTREPRISE 2019 Annexe aux Instructions de course

Nom de l'épreuve : Jeux Nationaux sport entreprise 2019

Dates complètes : 9 et 10 Mai 2019

Lieu : Anse Madame Schœlcher

Autorité organisatrice : Cercle Nautique de Schœlcher

### 2 **Emplacement du tableau officiel**

Les avis aux concurrents seront affichés au tableau officiel se trouvant devant le bâtiment du CNS.

### 3 **Modification aux instructions de course**

Toute modification aux IC sera affichée avant 9h00 le jour où elle entrera en vigueur, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

### 4.1 **Signaux faits à terre**

Les signaux faits à terre seront envoyés du mat situé face au bâtiment du CNS

4.3 Quand le pavillon Y est envoyé à terre, la règle 40 s'applique à tout moment sur l'eau. Ceci modifie le préambule du chapitre 4.

### 5 **Programme des courses et droit à payer**

L'heure du premier signal d'avertissement est 10h00  
manches seront si possible courues chaque journée

### 6 **Définition des pavillons de classe**

Pavillon laser

### 7 **Définition de l'emplacement de la zone de course**

Face à la plage au Bourg de Schœlcher

### 8 **Les parcours** : Voir annexe 1 parcours

Les bords du parcours ne seront pas modifiés après le signal préparatoire.  
Ceci modifie la règle 33.

### 9 **Marques**

Les marques (1-2-3) Cylindrique Orange

### 9.4 **Marques de départ et d'Arrivée**

**Départ et D'arrivée** : Bouée BLANCHE

### 11 **Le Départ**

11.1 Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26, avec le signal d'avertissement fait 5 minutes avant le signal de départ.

11.2 La ligne de départ sera entre un mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité et la marque de départ, elle sera située au milieu du parcours.

11.3 Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ durant la procédure de départ des autres courses.

11.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction. Ceci modifie la règle A4

### 13 L'Arrivée

La ligne d'arrivée sera entre un mat arborant un pavillon orange sur le bateau comité à l'extrémité bâbord et la marque d'arrivée à l'extrémité tribord. Elle se situera au même endroit que le départ

### 14 Système de pénalités

14.1 Les pénalités sont les suivantes : 720° pénalité à 2 tours

14.2 Pour les classes planche à voile, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

### 15 Temps limites et temps cible

15.1 Le temps limites et les temps cibles pour toutes les classes sont les suivants :

Classe	Temps limite	Temps limite pour la marque 1	Temps cible
LASER	1h15	15mn	45mn

Si un bateau n'a pas passé la marque 1 dans le temps limite pour la marque 1 la course sera annulée. Le manquement à satisfaire au temps cible ne pourra faire l'objet d'une réparation.

Ceci modifie la règle 62.1(a)

15.2 Les bateaux manquant à finir dans un délai de 20 minutes après que le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF sans instructions. Ceci modifie les règles 35, A4 et A4

### 16 réclamations et demandes de réparations

16.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du CNS. Les réclamations et demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans un délai approprié.

16.2 Pour toutes les classes le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la course du jour ou que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de courses ce jour, selon lequel il est plus tardif.

### 17 Classement

#### 17.2 Nombre de courses à valider pour constituer une série

1 course doit être validée pour constituer une série.

#### 17.3 Courses retirées

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées le score du bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses

(b) Quand 3 à 8 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

### 29 Décharge de responsabilité

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques .voir décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

#### *Composition du corps arbitral*

*Président du comité de course : LAVALY Honoré*

*Président du comité de réclamation :*



CNS

...Le sens du vent



## Annexe 1 des IC : Parcours

Toutes les marques sont à laisser à bâbord à l'exception de la marque 1 au premier passage

Parcours : Départ-1-3-1-2-3-1-Arrivée

